

INFOLETTRE #1 – NOVEMBRE 2021

Cette première infolettre abordera deux sujets :

- L'assurance-voyage La Capitale et SSQ (dorénavant regroupés sous l'appellation BENEVA)
- Le rôle de la FADOQ (Fédération de l'âge d'or du Québec)

L'Assurance voyage en temps de Covid

Celles et ceux d'entre nous qui ont voyagé au cours des 20 derniers mois, même s'ils sont peu nombreux, ont certainement constaté certaines modifications au volet assurance voyage des retraités membres de l'AREQ. Il en était probablement de même pour les retraités professionnels qui détiennent une assurance voyage. En fait, le comité des assurances de l'AREF avait restreint à une période de 30 jours la couverture pour les voyages non essentiels dans tous les pays classés niveau 3 par le Gouvernement fédéral. Les États-Unis faisaient partie de ces pays car même si la frontière terrestre était fermée jusqu'à tout récemment, les voyages en avion étaient toujours possibles. Cela a peut-être occasionné certains problèmes aux voyageurs car ils ont dû se limiter à un maximum de 30 jours à l'étranger, ou contracter une assurance Covid auprès d'une autre compagnie.

Depuis le 20 octobre dernier, le gouvernement a abaissé les niveaux d'avertissement pour la presque totalité des pays du monde du niveau 3 aux niveaux 1 ou 2 selon le cas. Je vous résume ici le contenu d'une infolettre qui est paru sur le site internet de l'AREF et que vous pouvez consulter : www.aref-neq.ca



En résumé, presque tous les pays du monde redeviennent visés par un niveau 1 et 2.

- * **La durée de couverture en assurance-voyage redevient donc, selon notre contrat, de 182 jours** (ou selon le régime public de la RAMQ).
- * Les voyages à bord d'un navire de croisière demeurent visés par un niveau d'alerte 4 (éviter tous les voyages). **Ces voyages sont donc non couverts par l'assurance voyage.**
- * Les tests PCR demeurent obligatoires avant de retourner au Canada, sauf une exception toute récente pour les voyages de moins de 72 heures aux États-Unis.

Voici également le lien vers le site du gouvernement du Canada pour plus d'information : <https://voyages.gc.ca/voyager/avertissements>



Le rôle de la FADOQ (Fédération de l'âge d'or du Québec)

Le réseau FADOQ est le plus grand organisme d'aînés au Canada et regroupe près de 550 000 membres. Plusieurs d'entre vous sont peut-être déjà membres du volet Outaouais qui contribue à améliorer la qualité de vie des personnes de 50 ans et plus. Le coût d'adhésion est de 30\$ pour 12 mois ou 50\$ pour 24 mois et vous permet de profiter, entre autres, de plusieurs rabais et privilèges et de participer à une panoplie d'activités sportives, récréatives et culturelles dans notre région ou en ligne.

Pourquoi être membre ?

Parce que le Réseau FADOQ...

- Veille au grain, vous défend et vous représente auprès des décideurs.
- Trouve de nouveaux moyens de briser l'isolement, vous offre des activités, et ce, même à distance.
- Négocie des partenariats avantageux et vous permet de faire des économies grâce à une multitude de rabais (plus de 1000).
- Vous informe et vous conseille par le biais du magazine VIRAGE, des programmes et des ressources, de plusieurs plateformes numériques dont l'infolettre, et bien plus.

Pour adhérer en ligne, consultez le site web : www.fadoq.ca

Pour communiquer par courriel avec la section Outaouais de la FADOQ admin@fadoqoutaouais.qc.ca

Vous pouvez également vous inscrire gratuitement à leur infolettre.



PROCHAINE INFOLETTRE :

Le sujet de ma prochaine infolettre sera un résumé de l'assemblée générale du 16 novembre 2021.
À bientôt.

Denise Saulnier

